

Faites un appel anonyme, sans frais,  
24 heures sur 24, 7 jours sur 7 :  
1-877-422-8477  
ou transmettez des renseignements  
de manière anonyme au [www.ibc.ca](http://www.ibc.ca)

## Mettez fin au crime d'assurance

Le crime d'assurance n'est pas toujours le fait de groupes ou de gangs organisés œuvrant dans un réseau de vols d'automobile ou se livrant professionnellement au crime d'assurance. Il peut aussi impliquer des citoyens habituellement respectueux des lois qui tentent de gagner quelques dollars de plus en augmentant le montant d'une réclamation par ailleurs légitime.

## Prenez la bonne décision

Lorsque vous signalez un crime d'assurance, **vous posez un geste qui compte.**




Les renseignements que vous donnez peuvent aider à :

- sauver des vies
- rendre nos routes plus sécuritaires
- prévenir le crime
- traduire les coupables en justice
- faire réfléchir les criminels potentiels à deux fois

## Des questions au sujet de l'assurance? Appelez-nous.

Le Bureau d'assurance du Canada  
Sans frais : 1 844 227-5422

[ibc.ca](http://ibc.ca)

-  @InsuranceBureau
-  [facebook.com/insurancebureau](https://facebook.com/insurancebureau)
-  [youtube.com/insurancebureau](https://youtube.com/insurancebureau)

Le Bureau d'assurance du Canada est l'association sectorielle nationale qui représente les sociétés privées d'assurance habitation, automobile et entreprise du Canada.

IBC  BAC

© 2017 Bureau d'assurance du Canada. Tous droits réservés.

Les renseignements contenus dans la présente brochure sont offerts uniquement à titre éducatif et informatif. Pour déterminer si ceux-ci pourraient s'appliquer à sa situation, le lecteur devrait chercher à obtenir des conseils appropriés auprès de professionnels compétents.

11/17

# PRENEZ LE TEMPS DE SIGNALER LE CRIME D'ASSURANCE

Composez le numéro sans frais 1-877-422-8477  
ou transmettez des renseignements en ligne  
au [www.ibc.ca](http://www.ibc.ca)



CRIME D'ASSURANCE → VISITEZ IBC.CA



IBC  BAC

Les gens qui commettent une fraude à l'assurance puisent directement de l'argent de vos poches :  
**lorsqu'ils trichent, vous en payez le prix.**

**Quand une personne présente une réclamation frauduleuse ou exagérée,  
tous les assurés doivent payer plus pour leur assurance.**

**La fraude à l'assurance et le vol d'automobile sont des crimes graves qui ont des conséquences graves.**

**MYTHE :** Le crime d'assurance ne fait de mal à personne.

**FAIT :** Les crimes d'assurance comme un incendie criminel et des réclamations exagérées ou fausses en assurance de biens ou de dommages corporels augmentent le coût de l'assurance pour tous.

**MYTHE :** Il n'y a pas de mal à prolonger mon rétablissement pour épuiser mes indemnités d'assurance lorsque je suis déjà guéri.

**FAIT :** Une exagération de la gravité des blessures dans le but de recevoir des indemnités est un crime d'assurance appelé fraude en matière de blessures corporelles. Cela comprend la déclaration de fausses blessures, la facturation de traitements qui n'ont jamais été fournis et la prolongation du temps de rétablissement une fois la blessure guérie.

**MYTHE :** Les assureurs font beaucoup d'argent, il est donc acceptable de gonfler une réclamation d'assurance.

**FAIT :** Tricher lors d'une réclamation ou mentir sur une proposition d'assurance est un acte frauduleux et constitue une infraction criminelle. Les assureurs vous indemniseront pour votre sinistre selon les modalités de

votre police, les plafonds de couverture, les franchises applicables à votre contrat et d'autres facteurs. Votre expert en sinistres peut examiner vos reçus ou d'autres détails pour s'assurer que vous serez indemnisé pour un sinistre ou des dommages corporels assurés. Le crime d'assurance augmente les coûts de réclamations des assureurs et finit par coûter cher à tous les assurés sous forme de primes plus élevées.

L'assurance est conçue pour vous aider à revenir à la situation dans laquelle vous étiez avant de subir un sinistre ou des dommages corporels assurés, et ne vise pas à être une source de profit.

**MYTHE :** Les organismes d'application de la loi, les gouvernements et l'industrie de l'assurance ont la responsabilité de sévir contre la fraude à l'assurance. Ce n'est pas mon problème.

**FAIT :** La fraude à l'assurance peut être difficile à détecter et encore plus difficile à prouver. En prenant le temps de transmettre des renseignements qui peuvent aider à identifier les tendances en matière de crime, les comportements douteux et les gens qui sont derrière ces crimes, vous posez un geste qui compte. La réduction de la fraude à l'assurance est la responsabilité de tous.

**Le crime d'assurance peut prendre différentes formes.**

**Sachez le reconnaître. Signalez-le.**

**Les actes suivants constituent un crime :**

- ▶ Inclure des dommages antérieurs à la collision à un formulaire de réclamation d'assurance automobile.
- ▶ Demander d'être indemnisé pour des biens qui n'ont pas été volés ni endommagés lors d'un cambriolage.
- ▶ Exagérer la gravité des blessures après une collision afin de recevoir des indemnités.
- ▶ Présenter une réclamation d'assurance pour un événement qui ne s'est jamais produit (collision, cambriolage, vol, etc.).
- ▶ Offrir ou accepter un traitement « gratuit » pour une blessure non liée à une collision.
- ▶ Offrir ou accepter un traitement qui n'est pas nécessaire après qu'une blessure attribuable à une collision est guérie.
- ▶ Facturer à une compagnie d'assurance des traitements qui n'ont jamais été fournis (par l'entremise d'un établissement de soins de santé).
- ▶ Encourager quelqu'un à participer à une activité frauduleuse (par l'intermédiaire d'un représentant juridique).
- ▶ Dénaturer les faits dans une réclamation d'assurance.
- ▶ Causer une collision avec des conducteurs sans méfiance ou organiser une collision truquée avec d'autres conspirateurs pour demander et recevoir des indemnités pour des blessures qui n'existent pas.